



Ouagadougou, le 01 AOUT 2022

Communiqué n°2022-00000062/MESRI/SG/UJKZ/P
APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS
en thèse de doctorat unique (PhD) au Centre d'Excellence africain de formation, de
recherche et d'expertises en sciences du médicament (CEA-CFOREM),
Année académique 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2022 – 2023, un appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants en première année de thèse de doctorat unique au Centre d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament (CEA-CFOREM).

1. Présentation du CEA-CFOREM

Le but du CEA-CFOREM est de contribuer à l'amélioration de l'accès des populations de la sous-région ouest africaine à des médicaments de qualité par la formation des ressources humaines et la recherche scientifique en sciences du médicament. Le CEA-CFOREM intègre les activités du Laboratoire du développement du médicament (LADME) de l'Ecole doctorale sciences et santé (ED2S) et le Master de spécialités en santé et sciences du médicament (MSSM) de l'Unité de formation et recherche en sciences de la santé (UFR/SDS). Il est axé sur la régionalisation et bénéficie du soutien de l'Association des Universités Africaines et de la Banque Mondiale, dans le cadre des projets Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (CEA-Impact).

2. Thématiques de recherche

Les programmes de recherche doctorale du CEA-CFOREM sont :

- Recherche et développement (R&D) des phyto-médicaments ;
- Amélioration de la gestion et de la pratique pharmaceutiques ;
- Développement de nano-médicaments et autres formulations innovantes d'intérêt sous-régional.

3. Conditions de candidature

Les candidats doivent être titulaires d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou d'un master dans l'une des spécialités suivantes :

- Analyses pharmaceutiques ;
- Chimie thérapeutique (Pharmacie chimique) ;
- Dermopharmacie et cosmétologie ;
- Droit et déontologie pharmaceutiques ;
- Economie du médicament ;
- Pharmacie galénique et biopharmacie ;

- Pharmacie hospitalière ;
- Pharmaco-épidémiologie ;
- Pharmacognosie (matière médicale) ;
- Pharmacologie ;
- Pharmacologie clinique, Pharmacie clinique ;
- Toxicologie.

4. Composition du dossier d'inscription

Le dossier de candidatures doit comporter :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- trois (03) formulaires de candidature (A1, A2 et A3) complètement renseignés à télécharger sur <https://www.cforem-univ-ouaga.org> ou à retirer au secrétariat du CEA-CFOREM ;
- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée de la pièce nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- les copies légalisées des diplômes ou des attestations définitives depuis le baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé (03 pages maximum) ;
- un projet de thèse visé par le(s) promoteur(s) de la thèse ;
- le ou les document(s) justifiant le grade du ou des encadreurs de la thèse ;
- un document justifiant la source de financement de la thèse ou un engagement à s'acquitter des frais d'inscription et de formation ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du diplôme de DEA ou de Master soumis ;
- une photo d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- un accord écrit de l'autorité administrative dont dépend le candidat, s'il y a lieu ;
- une convention de codirection ou de cotutelle s'il y a lieu.

5. Projet de recherche

Le projet de thèse de cinq (05) pages au maximum, présenté en double interligne, caractère arial, taille 12, comportant les parties suivantes :

- le titre ;
- nom, prénoms, adresse du candidat (et de l'encadreur si disponible) ;
- le contexte et la justification ;
- les questions, hypothèses et objectifs généraux et spécifiques de recherche ;
- le matériel nécessaire et la méthodologie ;
- les résultats attendus ;
- le chronogramme ;
- le projet de budget ;
- les références bibliographiques.

6. Réception des dossiers et sélection des candidats

Les dossiers complets sont reçus au secrétariat du CEA-CFOREM, au secrétariat de l'Ecole doctorale sciences et sante (ED2S) (03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tel (+226) 76 05 05 62) et/ou

par email (konatefloraalimatou@gmail.com, doridaniel@ymail.com et cea.cforem.ujkz@gmail.com), jusqu'au **10 septembre à 23H59 GMT**.

La sélection des candidats est réalisée par un Comité scientifique mis en place par le CEA-CFOREM. Les candidats seront individuellement informés des résultats de la sélection au plus tard le **25 septembre 2022**.

NB: Tout dossier incomplet n'est pas recevable.

7. Frais d'inscription et de laboratoire

Les montants annuels des frais d'inscription et de laboratoire sont ceux en vigueur à l'Université Joseph KI-ZERBO. Ils sont fixés comme suit :

- Frais d'inscription annuels, payables en une tranche : 15 000 FCFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime étudiant ; 50.000 FCFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime particulier ; 250.000 FCFA pour les étudiants ressortissants des zones hors UEMOA ;
- Frais de laboratoire, payables en une ou deux tranches : 500 000 FCFA/an.

8. Conditions d'octroi des bourses de thèse de doctorat du CEA-CFOREM

Les candidats peuvent également postuler aux dix (10) bourses d'études en thèse de doctorat unique (PhD) octroyées par le projet CEA-CFOREM pour l'année académique 2022-2023.

Il s'agit de sept (07) bourses d'études doctorales complètes pour les nationaux et de trois (03) bourses de co-tutelle ou de co-direction pour les non burkinabè.

Les modalités d'introduction et les critères de recevabilité des candidatures ainsi que le formulaire de demande sont téléchargeables sur <https://www.cforem-univ-ouaga.org/bourses-detudes/>.

9. Conditions de réalisation des études doctorales

Le doctorant réalisera sa thèse, soit sous la direction unique d'enseignants-chercheurs membres ou affiliés aux laboratoires de l'Ecole doctorale en sciences et santé, soit en codirection ou en cotutelle, conformément à la réglementation en vigueur à l'Université Joseph KI-ZERBO et aux procédures fournies dans le carnet de l'étudiant du CEA-CFOREM (<https://www.cforem-univ-ouaga.org>).

Le Président



Pr Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

- large diffusion